

Zeitschrift: Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen

Band: 56/1970-57/1971 (1971)

Artikel: Des centres audio-visuels... pourquoi?

Autor: Comte, Jean-André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-60406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des centres audio-visuels... pourquoi?

Par Jean-André Comte, directeur du Centre des moyens audio-visuels, Genève

I. L'enseignant aux prises avec l'audio-visuel

Supposons...

Un bâtiment scolaire. Cinq cents élèves en scolarité obligatoire. Communal. Bâtiment construit il y a dix ans. Dans ce bâtiment : un enseignant. Trente ans. Riche d'initiatives. Pédagogue intéressé par toutes les méthodes qui lui permettent de rendre l'enseignement plus vivant, plus efficace.

— Notre collègue, L.P., estime pouvoir rendre plus rapide, plus adapté au niveau de chaque élève, moins lassant aussi, l'enseignement du calcul mental. Il apprend, dans son journal corporatif, que des collègues ont créé des séries d'exercices sur bandes magnétiques. Où, comment acquérir un magnétophone ? Quel type choisir, quel micro conviendra ? Conseillé par un marchand, compte tenu du prix, il se trouve après bien des démarches personnelles en possession de l'instrument et des bandes. Premiers essais : l'acoustique de la salle, son insonorisation aussi, rendent inutile l'acquisition : les élèves entendent mal, par contre les autres classes sont dérangées. Nouvelles démarches pour améliorer la situation. Solution trouvée : installer une salle en sous-sol pour le travail avec magnétophone. D'autres collègues s'intéressent à l'expérience. Il faut établir un horaire d'occupation. Comme le magnétophone est bientôt utilisé en français, en chant et en géographie, une salle spéciale ne suffit plus. Il aurait mieux valu étudier une installation par salle de classe. Monsieur L.P., auteur de l'innovation a de nouvelles difficultés à résoudre.

- Un autre collègue, M.S., voit chez lui les émissions de télévision scolaire française. Il désire les présenter à ses élèves. Il s'abonne aux fiches d'accompagnement, acquiert un poste TV portatif multinormes, cherche à le faire payer au moins partiellement par la commune. L'utilisation en classe est délicate: image mauvaise, écran petit, reflets contre l'écran. Problèmes acoustiques, techniques, d'obscurcissement partiel. M.S. prie S.P. de s'occuper de l'affaire puisqu'il a déjà réussi à obtenir quelque chose. Mais d'autres collègues aimeraient aussi recevoir les émissions de TV scolaire. On forme un groupe. L.P. est président.
- «Didacta» à Bâle. L.P. s'y rend et rapporte des idées, des catalogues, des prix, des suggestions, des échantillons de séries de diapositives, des documents sur acétate pour rétroprojecteurs, etc. Fort des difficultés rencontrées, voulant éviter des investissements inutiles, le groupe étudie la question. M.S. cherche à créer un mouvement d'opinion dans la commune. L.P. va à la ville la plus proche et fait la tournée des commerçants spécialisés. R.K. s'adresse à un architecte ami. A.S. fait venir un représentant en matériel audiovisuel. On organise un petit voyage chez un représentant général pour voir les collections.
- R.K., L.P., M.S., A.S., sont débordés; l'enseignement en souffre. Des déboires, avant et après chaque acquisition irritent. Aucun des enseignants n'est et ne peut devenir architecte, acousticien, technicien, documentaliste, etc. On se rend compte que l'insertion de ces moyens nouveaux et séduisants, après un moment d'euphorie ou de panique, mérite un apprentissage. Il conviendrait aussi d'acquérir les documents avec plus de discernement. Il faut organiser le prêt. Certains journaux parlent déjà de matériel plus facile à l'emploi. On s'interroge sur les résultats obtenus par d'innombrables petits groupes de travail faisant des expériences et les rapportant. L'introduction probable d'une deuxième langue, de la mathématique moderne, de l'écologie, aux yeux du groupe «audio-visuel» de notre bâtiment, ne peut pas se réaliser sans l'introduction de moyens d'enseignement appropriés. Certains d'entre les maîtres s'inscrivent dans des groupes de travail, corporatifs ou nommés par le département, et y défendent leur point de vue. En attendant, sur le plan communal, on cherche malgré tout des solutions plus immédiates. Mais plus on avance, plus on constate que les difficultés sont grandes, que les problèmes méthodologiques, pédagogiques, techniques et financiers sont vastes et délicats, qu'il faudrait pouvoir s'appuyer, pour certaines tâches, sur des gens compétents, bien

documentés, expérimentés, que d'autres auraient dû ou devraient définir une politique générale... Les tergiversations, les hésitations, les erreurs, les résultats partiels, l'absence de méthode, engendrent le découragement. Il faut continuer à lutter. S.P. et M.S. le font. Les autres abandonnent.

... et tirons quelques conclusions

- Le cas décrit ci-dessus n'est pas une supposition. Il se répète des milliers et des milliers de fois en Suisse, et pour chaque type de matériel.
- Il se répète avec des variantes, sur divers plans et dans diverses conditions : il est parfois au niveau de l'enseignant isolé, parfois au niveau cantonal, régional ou fédéral. Il se rencontre dans le cadre de commissions d'études, tant sur le plan corporatif qu'officiel ; il est sous-jacent dans la méthodologie, la formation des enseignants, les fournitures scolaires ; il se pose à des organismes semi-privés importants (éducation des adultes, Société de Radio-télévision, etc.) autant qu'aux départements d'instruction publique officiels.
- L'exemple ci-dessus décrit deux causes au mouvement qui tend à l'emploi d'autres moyens que le livre, le cahier, le tableau noir, l'exposé oral et écrit :
 - a) L'enseignant ne parvient parfois pas au résultat souhaité – imposé par le programme ou par la promotion possible des élèves – avec le seul emploi des moyens classiques. Il est évident que ce problème se pose à l'échelon cantonal et suisse de la même façon ; en d'autres termes : comment former en un minimum de temps, un maximum d'élèves dans un maximum de disciplines, de matières et de techniques ? Quelles mesures prendre, et notamment quels moyens utiliser ?
 - b) L'enseignant baigne, en dehors des heures scolaires, dans un monde où les «media» existent, agissent, et ceci avec des moyens qu'il n'a pas, mais qu'il pourrait utiliser en classe ; bien plus, il constate et peut voir quotidiennement dans la presse, à la télévision, dans les magasins, dans les revues pédagogiques, lors d'expositions, que d'ores et déjà ces moyens sont employés dans un but didactique, que des résultats positifs ont été obtenus, que d'autres ont réussi à résoudre leurs difficultés pédagogiques par de nouvelles méthodes et de nouvelles techniques. Il a donc tendance à s'approprier ces moyens.

Il est clair que pour les autorités scolaires, le même phénomène se reproduit. Les expériences françaises, suédoises, américaines ne peuvent être ignorées. Les solutions trouvées en France et en Allemagne à des problèmes latents chez nous doivent être évaluées, introduites. Bien plus, si la Suisse, ou telle région, ne veut pas devenir «esclave» des autres pays, voire des initiatives industrielles et commerciales, il faut qu'elle s'efforce d'étudier comment en tirer profit, d'en enseigner l'usage propre à nos besoins, de se placer en concurrente, ou de créer une collaboration avec les producteurs existants pour leur commander ce qui pourra résoudre nos difficultés.

- L'exemple ci-dessus montre que l'emploi de méthodes modernes ne saurait se restreindre jamais aux limites de la salle de classe, à charge du maître isolé. Pour être possibles – et à plus forte raison efficaces – les méthodes modernes demandent une collaboration, une coopération, des structures hiérarchisées englobant d'autres secteurs que ceux de l'éducation proprement dite. Les problèmes pratiques sont d'ordres financier, juridique (droits d'auteurs!), politique, architecturaux, techniques, et exigent la contribution de divers spécialistes professionnels ou spécialement formés. Plusieurs domaines sont trop vastes et trop complexes pour être pris en charge par une commune, voire par un canton, même important. Ils doivent être étudiés et ne peuvent être résolus que sur un plan au moins régional, si ce n'est national et international (c'est le cas de la production du film, de l'emploi de la télévision, de l'enseignement des langues, des sciences, etc.). Tout autre mode de travail est irrémédiablement contraire à l'essence même de la production, de l'édition, de la fabrication et de la diffusion du matériel audiovisuel.
- L'exemple ci-dessus montre que ces structures ont manqué à nos collègues sur le plan scolaire. Le seul secteur qui les ait aidés est le secteur commercial, le secteur privé. Il n'ont pas reçu une information suffisante du secteur qui devait les guider: celui de l'éducation; et celle qu'ils ont reçue les a déroutés.

Si ces enseignants avaient pu s'adresser à un service spécialisé, créé par et pour le secteur de l'éducation, les conditions de base pour un bon départ auraient existé; bien plus, des investissements utiles, un développement harmonieux, des contacts plus concrets, un appui continu, auraient assuré un enseignement bien assisté.

II. Les tâches du centre audio-visuel

Ce qui suit n'est qu'une énumération. Le centre audio-visuel qui absorberait toutes ces tâches, les permettrait, les coordonnerait, les contrôlerait, serait l'équivalent du défunt «Institut pédagogique national de recherche et de documentation» français (I.P.N.)¹ ou de l'Institut allemand «Institut für Film und Wissenschaft im Unterricht» (F.W.U.) à Munich.

A. Recherche et contrôle

1. Psycho-pédagogie de l'enseignement par l'image, le son, l'audio-visuel; sociologie des media hors de l'école, dans l'école; étude physiologique et psychique sur l'influence de l'enseignement technologique et des diverses techniques d'instruction. Comparaison avec d'autres méthodes d'éducation et d'instruction qui n'utilisent pas de matériel audio-visuel.
2. Production spéciale en vue de la recherche: contenu, forme, fréquence, choix de la technique, conditions d'utilisation, selon l'âge, la discipline, le type d'école, etc.
3. Etablissement de critères de choix, de méthodes, d'utilisation des divers moyens d'enseignement. Application aux moyens déjà existants; guides pour la production; validation de celle-ci, qu'elle soit d'essai ou de forme habituelle, qu'elle soit du type divertissement culturel ou strictement didactique, programmée ou non, qu'elle soit issue d'initiatives privées ou demandée par et pour le secteur de l'enseignement.
4. Etude des techniques dans les cas divers: écoles isolées, classes à divers degrés, à divers niveaux; écoles professionnelles, gymna-siales, enseignements facultatifs, à option; individualisation de l'enseignement; cours par correspondance; formation continue, recyclage; école enfantine, enseignement obligatoire, éducation des adultes, troisième âge, etc.
5. Moyens de diffusion et de contrôle dans chaque cas.
6. Production propre; adaptation de la production propre; documents d'accompagnement; documents pour le contrôle d'acquisition. Production mandatée en Suisse, à l'étranger. Co-production avec le secteur privé, en Suisse, en Europe, outre-mer. Production reprise

¹ L'équivalent existe sous forme de deux organismes distincts: a) L'Office français des techniques modernes d'éducation; b) L'Institut national de recherche et de documentation pédagogique.

de l'étranger, adaptation, achat, location, droits, transposition pour le matériel technique utilisé en Suisse, etc.

7. Etudes d'investissement et de rentabilité sur des données commerciales et industrielles. Etudes de rendement, d'efficacité. Recherches de productivité dans le cadre général de l'enseignement, dans les cas particuliers. Etudes de marché.

B. Formation des enseignants et du personnel travaillant dans le secteur éducation.

1. Psycho-pédagogie de la formation spécifique aux techniques et méthodes d'instruction.
2. Formation des chercheurs, des professeurs d'université, des méthodologues, des étudiants, des normaliens, des enseignants en fonction. Formation continue et recyclage.
3. Formation des sociologues, psychologues, conseillers divers.
4. Formation des techniciens. Eventuellement par recyclage des enseignants intéressés.
5. Formation des producteurs, scénaristes, metteurs en onde, etc.
6. Formation de personnel auxiliaire: animateurs, assistants, maîtres d'appui, enseignants travaillant dans la production, dans la diffusion (correspondance), dans la classe, exploitant les émissions, répétiteurs, etc.
7. Formation des parents et des éducateurs en milieu extra-scolaire.
8. Construction et aménagement des établissements scolaires, des services et des centres de culture. Etudes et conseils pratiques.

C. Information et documentation

1. Recherche des documents et du matériel existant. Catalogue.
2. Diffusion du matériel existant, des recherches entreprises.
3. Coordination des productions, des plans de recherche, de création, des tests de contrôle et d'efficacité des résultats obtenus.
4. Circulation des documents connus, du matériel agréé.

D. Aide technique et pratique

1. Etablissement des documents pour une utilisation de masse. Conditionnement.
2. Constitution de stocks (bandes, films vierges, pièces détachées, appareils, documents).

3. Economat centralisé. Etudes de marché.
4. Entretien et dépannage. Création et adaptation d'appareils.
5. Equipes volantes pour soutenir les initiatives occasionnelles, les installations provisoires, les secteurs isolés, les manifestations importantes.

Cette énumération de tâches constitue en fait l'ensemble des études préalables ou permanentes, l'ensemble des besoins permettant une production utile de matériel (appareils et documents), l'ensemble des services nécessaires à la maintenance d'un enseignement utilisant les moyens dits techniques ou audio-visuels. Que le point A, B, C ou D fasse défaut, même partiellement, toute utilisation d'ordinateur, de laboratoire de langues, de machine à enseigner, de télévision scolaire en circuit fermé ou par antenne, de radioscolaire devient impensable. Pour les moyens «légers», comme le magnétophone, le projecteur (et donc les supports nécessaires: bandes, films, diapositives), l'utilisation est certainement possible, mais au prix d'investissements considérables (l'achat de films, la création et la copie de bandes magnétiques, la recherche et le choix de documents de ce genre impliquent de fortes dépenses). D'autres techniques vont être lancées sur le marché de l'audio-vision éducative: elles ne simplifieront pas les problèmes généraux. Au contraire! Notre école n'ayant pas su tirer réellement profit du film et de la radio ce dernier demi-siècle, elle n'en aura que plus de peine à s'habituer aux satellites, au laser, aux concentrations mondiales des marchés culturels. On peut d'ailleurs se demander si les mots «école», «enseignant», «éducateur», «programme», recouvriront la définition actuelle dans dix ou vingt ans!

L'étendue des problèmes, l'extraordinaire diversité des tâches, la rapidité d'évolution de notre société (due en grande partie justement à ces moyens de communication et d'information dont nous parlons) bouleverse l'ensemble de l'éducation et implique l'insertion de nouveaux moyens sur une grande échelle. Alors que l'école, actuellement, essaie de rester communale, les solutions tendent à ne devenir possibles qu'en collaboration internationale (voyez par exemple les travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO, de l'UIT, des fondations et instituts de hautes études, etc.).

III. Pour une solution

La lecture successive des deux premières parties n'est pas très rassurante. D'une part on a le bon vouloir de l'enseignant dans sa

classe, dans son bâtiment, dans sa commune, aux prises avec des difficultés locales, d'autre part on a une énumération de tâches qui dépassent en difficultés – dans certains cas – même les solutions suisses.

En tant que responsable d'un centre audio-visuel (service cantonal du Département de l'instruction publique), la situation actuelle m'est particulièrement sensible. Les structures et conditions dans lesquelles je travaille ne me permettraient que très difficilement d'aider concrètement les enseignants de la commune supposée et, sur un autre plan, je ne saurais leur donner l'adresse (ou les adresses) de personnes ou d'organismes pouvant intervenir de façon vraiment efficace et complète dans les difficultés rencontrées. Et pourtant, le Centre des moyens audio-visuels de Genève, bien que de création récente, n'a rien à envier aux quelques rares centres similaires en Suisse. Ce qui veut dire que nous sommes tous dans une situation difficile.

Une commission d'experts pour les méthodes et les moyens d'enseignement modernes, nommée récemment par la Conférence suisse des directeurs d'instruction publique, tente de faire le tour des problèmes et de suggérer une politique générale sur le plan national. Au point où en est son travail, il apparaît très nettement que les solutions à trouver doivent être a) progressives; b) conformes à la législation et aux principes encore en vigueur tant sur le plan fédéral, régional, cantonal que communal; c) favorables au travail déjà entrepris par une foule d'organismes corporatifs, privés, officiels, plus ou moins publics; d) coordonnées et rationalisées; e) financées plus largement par les pouvoirs publics, la Confédération, voire le secteur privé (industrie, commerce, banques, fondations); f) attentives aux réformes qu'une réflexion générale sur l'éducation rendent probables si ce n'est inévitables; g) différentes selon les particularités des régions géographiques, ethniques et économiques, mais poursuivant un but et un résultat identiques à l'usage de tous, quelles que soient les ressources ou les difficultés extérieures.

Dans cette optique, il convient de soutenir efficacement les organismes suisses et régionaux qui ont déjà tenté de coordonner les efforts entrepris. L'information, la documentation générale, le choix des critères pour l'acquisition du matériel (appareils et documents), doivent être repris sur le plan national; il est inutile et impossible de concevoir que dix, vingt ou cent cinquante services le fassent individuellement, chacun selon son optique et ses possibilités financières, sans liaison aucune les uns avec les autres. Les critères de construction de bâtiments doivent être étudiés et – dans les grandes lignes du moins –

avoir force de loi. La production, l'édition et la diffusion des documents bruts doivent être coordonnées sur le plan suisse d'abord, et en liaison avec les productions étrangères ensuite. Autrement, la production est impossible, insuffisante en qualité et en quantité, hors de prix pour un piètre résultat, souvent inutile car déjà existante ailleurs, méconnue faute d'information mutuelle. Des relations suivies doivent être créées et entretenues avec les constructeurs d'appareils, de supports, les maisons d'éditions de matériel auditif et visuel, les producteurs, les agents généraux, afin qu'ils tiennent compte des besoins scolaires d'aujourd'hui et de demain, qu'ils travaillent en collaboration pour un secteur donné sur commande, et non seulement au gré des initiatives dont le moteur est le commerce, la concurrence, la mode, le pouvoir d'achat, etc. Ceci aussi ne peut être laissé à la libre appréciation d'enseignants dévoués et mandatés sur un plan cantonal et régional seulement. La télévision éducative par antenne – comme la radioscolaire – a des structures qui respectent le régionalisme linguistique tout en étant coordonnées au sommet. Ces structures modèles n'arrivent pourtant pas à créer un rendement suffisant; ici apparaît très nettement l'absence de politique générale et d'investissement dans le secteur de l'éducation à l'aide de moyens techniques infiniment utiles et pratiques. Pourtant, nous avons besoin d'eux pour maintenir nos écoles de montagne, nos universités, pour assurer le recyclage professionnel, l'éducation des adultes, pour suppléer au manque d'enseignants pleinement qualifiés, ou tout simplement pour faire bénéficier l'école de ce que les «mass média» offrent de positif 24 heures sur 24.

Si l'on admet que la recherche, le contrôle, la coordination de la production brute, la radio-télévision d'enseignement, l'information, la formation au sommet du personnel et des enseignants qualifiés existent réellement sur le plan national et en vue des besoins nationaux, il faut faire deux constatations:

1. Les centres audio-visuels régionaux, cantonaux, de complexe scolaire ou de centre culturel, officiels ou privés, existants ou à créer, seront déchargés de ce qui n'est pas à leur mesure, à leur portée voire de leur compétence. (Ce qui ne veut pas dire que leur travail propre ne soit pas utile sur un niveau suisse, mais à travers la coordination supposée ... et désirée.)
2. Leur importance apparaîtra enfin réellement dans toute son ampleur, dans toute sa nécessité, et à sa juste place. Ce qui est loin d'être le cas pour le moment, faute justement d'organes centraux.

Actuellement, un «groupe audio-visuel» doit tout faire: traiter des droits d'auteurs, maintenir à jour les catalogues de disques, de diapositives, de films, d'appareils. Traiter de problèmes de douanes, voyager d'une foire à une exposition en passant par une démonstration, corriger et améliorer les plans des architectes, tester huit à dix magnétophones par trimestre, choisir des bandes d'ordinateur, envoyer l'information brute (non validée souvent), enregistrer, copier, empaqueter, étiqueter des cours de langues, photographier en série, faire des reportages, assurer la régie pour un spectacle, surveiller les budgets, prêter des collections, réparer les appareils, suivre de près les travaux des groupes de méthodes et d'étude de programme, assurer la coordination avec des associations suisses, amener les organismes étrangers à travailler pour nous, former les enseignants et les techniciens, insister auprès des commerçants pour obtenir des prix de grossistes, inclure dans les devis des garanties pour l'entretien, suivre les dernières découvertes techniques comme étudier McLuhan et Gunsberg, etc. etc. Et ceci se répète partout où il y a un centre mi-pédagogique, mi-technique.

Libéré de tâches indispensables, mais assurées ailleurs, le CAV local pourra se concentrer sur les besoins réellement locaux. Par exemple:

- Assurer la formation de base indispensable des techniciens et enseignants, stagiaires et suppléants.
- Assurer, contrôler, entretenir l'équipement des écoles, des centres de culture, d'apprentissage, etc.
- Veiller à l'application des normes de construction tout en adaptant celles-ci aux conditions particulières.
- Coordonner les petits centres scolaires.
- Informer sur le plan cantonal ou régional.
- Faire connaître et diffuser les informations utiles.
- Assurer les stocks de lampes, de bandes, de cadres.
- Aider les enseignants à réaliser, d'après la documentation connue et acquise leur programme spécifique, leurs travaux de contrôle.
- Contribuer à la recherche et à la présentation pour les cours facultifs, à option, les spectacles d'élèves, les classes de neige, l'école des parents, les classes spéciales, les activités culturelles et pratiques.
- Organiser des cours, des stages, des conférences pour les maîtres, pour les élèves.
- Eventuellement, prendre à charge une des tâches d'intérêt national (par exemple: à Genève, à Zurich, à Lugano: centres de télévision scolaire).
- Tenir à jour la documentation validée.

- Transmettre aux hautes instances centrales les projets de réalisation locaux. Assurer éventuellement sur place une part de la production considérée comme suisse.
 - A la demande d'autres régions, d'autres pays, renseigner, informer, produire sur ce qui nous est familier et d'accès facile parce que typiquement local.
 - Assurer les liaisons avec les instituts, les écoles, les organismes privés, les commerçants locaux.
 - Contribuer aux travaux qu'implique l'usage de la télévision en circuit fermé.
 - Assurer une centrale de prêt locale des émissions, des séries de documents, des cours complets.
 - Jouer la fonction d'économat spécialisé.
 - Etablir les budgets, les plans de financement, les devis tant pour l'équipement que pour les productions.
 - Contribuer pratiquement aux travaux de recherche s'il y a un institut ou une université dans le canton.
- etc.

Si le rôle des organes centraux est de coordonner, de permettre la prise en charge des projets de grande envergure, de faire évoluer l'enseignement et de le guider dans les grandes lignes et les grandes perspectives, s'il leur appartient de penser univers, monde, Europe, Suisse, il serait faux de penser que par là tout serait fait. En effet, il est des besoins régionaux inévitables (ce ne serait qu'à cause des langues et des cultures diverses, des conditions urbaines ou montagnardes, des densités de population), il existe des besoins cantonaux spécifiques (ce ne serait qu'à cause de l'implantation de studios, de la présence d'organismes internationaux), et il existe des besoins particuliers aux centres scolaires et même, à l'intérieur de ceux-ci, aux centres de langues, aux centres techniques, aux centres de télévision, aux écoles spéciales, aux disciplines d'essai. Tous ces besoins doivent être satisfait, ont besoin d'appuis techniques, de l'expérience de spécialistes, d'un travail de recherche, de contrôle, de relations. Guidés par le centre local vers les organes nationaux, les projets, les expériences, les travaux locaux nourrissent leur travail, leur information, leur évolution, et ainsi – à travers un échange constant – les tâches se répartissent judicieusement et permettent à tout un chacun d'enseigner ou de diriger l'enseignement sans trop de peine, de faux-pas ou d'investissements financiers incontrôlés.

Il est dommage que ce dernier alinéa ne soit pas réellement au présent, mais au futur. Toutefois, nous savons d'autre part que le monde des techniques va bien vite nous obliger à le suivre; comme nous ne voudrons pas le laisser agir sans contrôle, ni le laisser prendre l'initiative de nous mener où bon lui semblera, il faudra l'obliger à nous obéir, mieux, l'obliger à se mettre au service de notre idéal. Ceci implique des options, des révolutions peut-être, en tout cas des sacrifices ... plus apparents que réels d'ailleurs. Bien guidée, la technique est réellement un progrès, le signe du génie humain, nous n'en doutons pas. Mal guidée, hélas...